

LETTRE DE L'INFO

DÉCEMBRE 2020



ÉDITO

L'année 2020, en tous points pas comme les autres se termine comme elle avait commencé, avec beaucoup d'inquiétude.

La découverte et la mise sur le marché des premiers vaccins n'ont pas rassuré les citoyens pas plus que les gouvernants. La crise économique qui se profile à l'horizon et la crise sociale qui se dessine sont autant de facteurs qui sapent le moral collectif.

Devons-nous pour autant capituler ? Non, car nous sommes un peuple résilient qui en a vu d'autres et qui n'a pas fini d'en voir.

Pendant les douze mois qui se sont écoulés, les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) n'ont pas chômé. Acteurs de proximité et de terrain, ils ont été présents dès les premiers instants de la crise auprès des populations les plus fragiles. Ce fut l'occasion pour de nombreuses structures de l'ESS de faire la démonstration de leur utilité sociale.

La Mutualité Française de Guadeloupe a pris toute sa part dans cette œuvre salubre d'accompagnement social. Elle a initié des actions de prévention originales telles que les cellules mobiles d'écoute et de soutien psychologique et des dépistages itinérants de la COVID-19 avec l'Agence Régionale de Santé et la Croix Rouge Française.

Notre engagement s'est étendu au-delà des limites de la santé et de la prévention pour s'élargir au spectre de l'ESS avec le soutien que nous avons assuré à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire des Iles de Guadeloupe (CRESS IG) dans sa structuration.

La Mutualité et les mutuelles sont une famille historique et importante de l'ESS.

Notre implication va se poursuivre aux côtés de la famille associative qui est la plus fragile.

À ce propos, nous accueillons avec bonheur l'installation prochaine d'une antenne de préfiguration de France Active dans les murs de la CRESS IG pour apporter aide et accompagnement technique aux entreprises sociales et solidaires dans leur quête de financement.

La caution solidaire qu'apporte cet organisme agréé par l'autorité de contrôle prudentiel devrait faciliter, nous l'espérons en tout cas, l'accès aux prêts à nos structures au moment où l'on parle de relance.

Et comme c'est la période des vœux, au nom de la Mutualité et des mutuelles adhérentes, nous adressons nos meilleurs vœux de santé et de réussite pour tous.

Que 2021 soit meilleure que 2020, tout simplement.

NESTOR BAJOT
Président de la Mutualité
Française de Guadeloupe



DANS CE NUMÉRO :

- Édito du Président
- L'actualité du Mouvement

Retour sur la dernière AG de l'UR

Lancement de Mutuelles Impact
PLFFSS 2021

Résultats de l'enquête FNMF

Prorogation de l'ordonnance n°2020-321

Nouveau "Baromètre santé-social"

- La vie de l'Union

Campagne de dépistage COVID-19 gratuite
et itinérante

Première webconférence sur l'impact
psychologique de la COVID-19

Campagne de communication sur Canal 10

Contribution de la CRESS IG

- Agenda

Retour sur la 15ème Assemblée Générale de la Mutualité Française de Guadeloupe (MFG) du 31 octobre 2020 en visioconférence

Crise sanitaire oblige, l'Assemblée Générale de la MFG s'est déroulée avec succès le 31 octobre dernier, via l'application Zoom. Ce temps fort de l'année a réuni 62 délégués mutualistes présents ou représentés ainsi que des présidents de mutuelles invités comme pour l'occasion. Le rapport d'activités 2019, retraçant les faits marquants de la MFG, a été introduit par le Président Nestor BAJOT qui a passé en revue l'actualité de la protection sociale et l'impact de la COVID-19 sur le fonctionnement des mutuelles.

Les responsables de commission ont ensuite présenté les dossiers et perspectives de chaque secteur d'activité de la MFG.

Le rapport de gestion et des comptes de l'année 2019 a également été examiné dans le détail. À l'issue de l'Assemblée Générale, les délégués sont invités à voter par correspondance pour adoption des 10 résolutions présentées.

Mutuelles Impact : la Mutualité Française crée le premier fonds d'investissement à impact social et environnemental dédié à la santé et au médico-social



Le fonds d'investissement à impact social et environnemental sur le champ de la santé et du médico-social. Il va financer le développement d'entreprises innovantes dans les domaines de la prévention, de l'accès aux soins, de l'accompagnement des patients et des aidants notamment.

La FNMF et 44 mutuelles adhérentes se sont mobilisées pour lever plus de 50 millions d'euros. L'objectif est d'atteindre les 100 millions en 2021.

Pour en savoir plus : <https://www.mutweb.fr/fr/mutuelles-impact-la-mutualite-francaise-cree-le-premier-fonds-d-investissement-a-impact-social-et-environnemental-dedie-a-la-sante-et-au-medico-social>

PLFSS 2021

Après le rejet du texte par le Sénat en deuxième lecture, l'Assemblée nationale a définitivement adopté, le 30 novembre, le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2021.

Le PLFSS 2021 restera associé – outre un déficit de la sécurité sociale encore révisé à la hausse à 35,8 milliards d'euros – à la création de la cinquième branche (ou cinquième risque) de la sécurité sociale, dédiée à l'autonomie. Ce texte (articles 32 à 34) commence en effet à donner corps à cette nouvelle branche de la sécurité sociale même s'il manque un cadrage précis des prestations qui seront servies par la branche Autonomie et que le financement complet ne se mettra pas en place avant deux ans.

Néanmoins, l'article 32 confie déjà à la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) la gouvernance de la branche. Pour préciser les contours et le fonctionnement de la cinquième branche, l'article 32 habilite le gouvernement à prendre par voie d'ordonnance toute mesure relevant du domaine de la loi afin de mettre en œuvre la création de la cinquième branche du régime général de la sécurité sociale relative à l'autonomie.

Par ailleurs, l'article 33 quater clarifie le périmètre des soins (100% santé) qui bénéficiera de l'obligation de Tiers payant intégral, répondant ainsi à une demande de la Mutualité Française.

Pour tout savoir sur le PLFSS 2021 : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ECO2023815L>

Résultats de l'enquête FNMF sur l'évolution des cotisations dans les mutuelles en 2020

Depuis 2009, l'enquête annuelle sur l'évolution des cotisations santé des mutuelles permet d'estimer la progression des tarifs prévue pour l'année à venir et de rassembler les éléments qui expliquent cette évolution. En 2020, le taux moyen pondéré d'évolution des cotisations, hors effets de l'âge et de la structure du portefeuille, est de 2,4% (contre 1,8% en 2019).

Le principal facteur d'augmentation des cotisations en 2020 est l'augmentation des prestations qui explique +132% du taux directeur dans l'échantillon. Les charges de gestion sont également un facteur d'augmentation des cotisations (+0,1%).

Résultats de l'enquête ici : <https://www.mutweb.fr/fr/l-evolution-des-cotisations-sante-en-2020-dans-les-mutuelles>



Prorogation de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 relative aux instances de gouvernance

Le Gouvernement a prorogé les dispositions de l'ordonnance n° 2020-321 et des décrets n° 2020-418 du 10 avril 2020 et n° 2020-925 du 29 juillet 2020 qui ont permis la tenue de réunions d'Assemblées Générales à huis clos. Le Conseil d'Etat devait rendre son avis sur les projets de textes que le 1er décembre prochain et leur publication doit intervenir le 3 décembre, soit après la fin de l'application des textes actuels.

Consultez l'ordonnance sur le site de Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042601886>

Un nouveau "Baromètre santé-social" pour donner à voir les disparités territoriales



L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et la Mutualité Française publient leur premier « Baromètre santé-social », afin de sensibiliser tous les acteurs publics ou privés aux disparités territoriales en matière d'accès aux soins, de santé environnementale, d'Ehpad et de petite enfance.

Ce baromètre, sur la base de données existantes, dresse un panorama synthétique de la situation des divers territoires dont la Guadeloupe en mettant au passage en valeur certaines initiatives locales intéressantes. Les cartes illustrant ce document sont éloquentes,

notamment en matière de répartition des médecins généralistes. Les écarts sont en effet importants entre les départements les moins bien dotés dont la Guadeloupe et les départements les mieux dotés.

S'agissant de l'accès aux urgences, le baromètre compare les temps d'attente. En matière de santé environnementale, le baromètre donne à voir l'incidence territoriale de certaines maladies comme le cancer avec une surmortalité constatée en Guadeloupe pour le cancer de la prostate. Enfin, sur le volet action sociale, diverses sources ont été compilées (Drees, Insee...) pour présenter des cartes sur le taux d'équipement en Ehpad et la répartition géographique des modes d'accueil de la petite enfance.

Consultez le baromètre : https://www.mutualite.fr/content/uploads/2020/12/Barometre_sante_social_MF_AMF_2020_v_finale.pdf

LA VIE DE L'UNION : ACTIONS SOLIDAIRES ET DE PRÉVENTION

La Mutualité Française de Guadeloupe contribue à la campagne de dépistage COVID-19 gratuite et itinérante de l'Agence Régionale de Santé

Depuis le mois d'octobre dernier, la Mutualité Française de Guadeloupe, en partenariat avec la Croix-Rouge Française et les communes, participe à la campagne itinérante et gratuite de dépistage COVID-19 initiée par l'Agence Régionale de Santé. L'objectif est de casser les chaînes de transmission du virus en proposant à la population des tests à proximité de chez elle, sans rendez-vous et sans ordonnance.

Accessibilité, rapidité et simplicité sont donc les maître-mots de cette opération qui permet de dépister jusqu'à 200 personnes par jour et renforcer ainsi l'offre de tests dans le Département.

À ce jour, 23 opérations de dépistages ont été organisées sur tout le territoire. Cette campagne qui mobilise le bus santé de la Mutualité Française de Guadeloupe représente une opportunité de se mettre au service de la population et faire connaître nos missions de prévention.



La Mutualité Française de Guadeloupe a organisé sa première webconférence sur l'impact psychologique de la COVID-19

La Mutualité Française de Guadeloupe adapte son activité de prévention au contexte sanitaire en proposant des actions en groupes restreints respectant un protocole sanitaire strict et des actions à distance.

C'est dans ce contexte qu'une webconférence de 2h intitulée « Quel est l'impact psychologique de la COVID-19 sur notre société et comment vivre avec ? » a été organisée le 9 novembre dernier à destination de la population, via l'outil ZOOM.



La campagne de communication de la Mutualité Française de Guadeloupe sur Canal 10



La Mutualité Française de Guadeloupe poursuit sa présentation des chroniques d'information visant à valoriser les actions du mouvement et l'utilité sociale des mutuelles. Au cours du dernier trimestre de l'année 2020, plusieurs militants et responsables de mutuelles sont intervenus sur des sujets aussi divers que le rôle des mutuelles, le Reste à charge zéro, l'ANI et Solvabilité II.

L'égalité homme-femme au sein du mouvement mutualiste, le grand âge et la perte d'autonomie seront à l'ordre du jour des chroniques proposées en 2021.

Rendez-vous sur Canal 10 et sur ZCL News (<https://www.zcl.tv/>) pour retrouver les interventions de la Mutualité Française de Guadeloupe.

Un mois de l'ESS 2020 atypique mais riche

Ce mois de l'ESS a aussi été la démonstration de la capacité de résilience des acteurs de l'ESS. Ainsi, la Semaine de l'ESS à l'école, le Mois des Quartiers au Lycée Professionnel Louis Delgrès au Moule organisé avec l'association 100 000 entrepreneurs, la boutique solidaire itinérante de la Fédération la Belle Créole ont été les actions marquantes organisées en présentiel.

Par ailleurs, en collaboration avec l'association Les Canaux, les acteurs de l'ESS ont pu mieux appréhender la question des achats responsables à travers la plateforme ESS 2024. Les sujets de transition écologique, d'économie circulaire, d'éco-organismes, ont été examinés dans le cadre de différents webinaires animés avec l'ADEME et C2D Consulting.

Les questions de santé ont également été traitées via des conférences en ligne qui ont rassemblé pour certaines plus de 70 participants sur des thèmes très variés : la cellule de soutien et d'écoute proposée par la Mutualité française de Guadeloupe et l'association La Tyrolienne, les conséquences de la COVID-19 sur les pathologies du diabète et de l'hypertension artérielle avec l'association des diabétiques de Guadeloupe, le renforcement de notre système immunitaire grâce à notre production locale avec la Mutuelle Mare-Gaillard.

Autant de débats qui sont la preuve que l'ESS est porteuse d'opportunités. Nous vous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous l'année prochaine pour une aussi belle édition.

Des nouveautés à la tête de la CRESS-IG



L'édition 2020 du mois de l'ESS vient de s'achever. Année atypique en raison de la crise sanitaire, qui oblige à repenser nos pratiques et qui nous

contraint à imposer la distanciation physique dans toutes nos activités.

Depuis le 4 novembre, Georges LAUMUNO a été élu à la présidence la CRESS des îles de Guadeloupe en succédant à Nestor BAJOT dont le remarquable travail de structuration de la Chambre a été souligné lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le samedi 7 novembre.

Le nouveau bureau de la CRESS IG est le suivant :

Président : Georges LAUMUNO, OCCE Guadeloupe

1er Vice-président : Nestor BAJOT, Mutualité Française de Guadeloupe

2ème Vice-président : Brigitte JEAN-CHARLES, MGEN

3ème Vice-président : Cédric JENASTE, K'ruk Services Plus

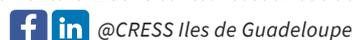
Secrétaire général : Michel SANDOZ, Fédération la Belle Créole

Secrétaire adjoint : Yvelle LUBIN-MELANGE, KALITEPOUVIV'

Trésorière générale : Murielle TOTO, GTEI

Trésorier adjoint : Mercier ROCHE, MAIF

Suivez la CRESS IG sur les réseaux sociaux



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le

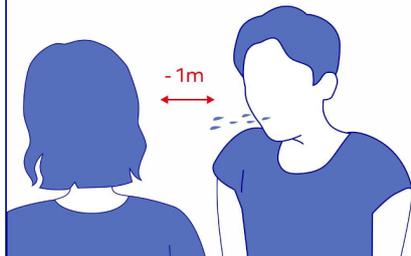


Saluez sans se serrer la main,
évittez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

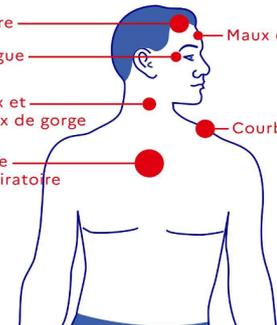
• Par la projection
de gouttelettes

• Face à face pendant
au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre — Maux de tête
Fatigue —
Toux et
maux de gorge — Courbatures
Gêne
respiratoire



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le
territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la
circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du
retour à la normale



En 2021,

*construisons ensemble
un monde d'entraide et de solidarité.*



La Mutualité Française de la Guadeloupe est la représentation régionale de la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) qui fédère 95% des mutuelles santé en France.

La Mutualité Française de la Guadeloupe en chiffres :
108 mutuelles fédérées par l'Union Régionale Guadeloupe ;
250 000 personnes protégées par les mutuelles dans la région (45 % de la population) ;
Plus de 400 militants élus ;
Plus de 100 collaborateurs dans les agences des mutuelles.

La Mutualité Française est présente sur l'ensemble du territoire. La Mutualité Française et ses Unions Régionales sont des acteurs incontournables de la politique de santé en France. Elles participent activement au maintien d'une protection sociale solidaire, d'un accès aux soins pour tous et à l'évolution de notre système de santé. Les mutuelles sont unies par une même éthique et une organisation démocratique de leur gouvernance. Cela est vrai qu'elles interviennent dans le domaine de la complémentaire santé, de la prévoyance, de l'activité sanitaire, sociale ou médico-sociale. Les mutuelles et unions mutualistes sont des organismes à but non lucratif, régis par le code de la Mutualité.

Pour en savoir plus sur nos missions et nos services, consultez notre site internet <https://guadeloupe.mutualite.fr>.



Mutualité Française de la Guadeloupe 39 Immeuble BDAF Boulevard Légitimus 97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : + 590 590 90 35 91 | Fax : 0590 91 32 59 | Email : accueil@mutualiteguadeloupe.fr

<https://guadeloupe.mutualite.fr>   @mutualitefrançaiseguadeloupe